

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Occitanie

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Territoire de Toulouse Métropole et du SICOVAL, soit 73 communes

SERVICE GESTIONNAIRE : 31_TOULOUSE METROPOLE_service FSE

CODE ET INTITULE : OCCIO1834
Occitanie_2026_OI31TOULOUSEMETROPOLE_P1_OH_EXTERNE_Accompagnements

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1.h Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

Cet appel à projets est ouvert à tout organisme privé ou public.

Les porteurs de projets constitués en consortium ne sont pas autorisés à candidater.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 287 500 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 30/10/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 31/01/2026

DESCRIPTION ET CONTEXTE :

Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) mobilisent un ensemble de dispositifs en faveur de l'insertion afin d'organiser des parcours individualisés vers l'emploi. Les PLIE ont été mis en place pour répondre aux besoins et aux opportunités d'un territoire, à partir d'un diagnostic et d'un projet partagés par l'ensemble des acteurs politiques, institutionnels, sociaux et économiques qui sont concernés par l'insertion et l'emploi sur ce territoire.



Financé par
l'Union
européenne

La principale fonction des PLIE est d'organiser des parcours d'insertion professionnelle vers l'emploi pour des publics en difficulté (chômeurs de longue durée, allocataires des minima sociaux, jeunes peu ou pas qualifiés, travailleurs handicapés ou toute autre personne en difficulté d'insertion sociale et professionnelle) avec un accompagnement très renforcé des participants.

Toulouse Métropole est d'une part la structure gestionnaire du PLIE sur l'agglomération Toulousaine, et d'autre part l'Organisme Intermédiaire délégataire d'une subvention globale de gestion du FSE+ dans le cadre du Programme National (PN) du Fonds Social Européen « pour l'emploi et l'inclusion sociale ».

L'objectif final de tout parcours PLIE est l'accès et le maintien dans l'emploi durable des personnes accompagnées.

Le dispositif PLIE est un dispositif territorial découpé en 5 secteurs géographiques couvrant le territoire de Toulouse Métropole et du SICOVAL, soit 73 communes. Ces secteurs sont à ce jour les suivants :

Secteur PLIE Sud-Ouest comprenant :

- Les quartiers de Toulouse relevant des Agences France Travail de Bellefontaine, Cépière et Saint-Michel.
- Les communes de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane.

Secteur PLIE Nord-Ouest comprenant :

- Les quartiers de Toulouse relevant des Agences France Travail de Purpan et Blagnac.
- Les communes d'Aussonne, Beauzelle, Blagnac, Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac, Seilh et Tournefeuille.

Secteur PLIE Nord-Est comprenant :

- Les quartiers de Toulouse relevant des Agences France Travail Occitane et Borderouge.
- Les communes d'Aucamville, Bruguières, Castelginest, Fenouillet, Fonbeauzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, Saint-Alban et Saint-Jory.

Secteur PLIE Est comprenant :

- Les quartiers de Toulouse relevant de l'Agence France Travail Jolimont.
- Les communes d'Aigrefeuille, Balma, Beaupuy, Drémil-Lafage, Flourens, L'Union, Mondouzil, Mons, Montrabé, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens de Gameville, Pin-Balma, Saint-Jean.

Secteur PLIE Sud-Est comprenant :

- Les 36 communes du SICOVAL.

Le PLIE est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme national FSE+ « Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences » 2021-2027.

Le suivi des parcours des participants est réalisé par une équipe de référents territorialisée. La traçabilité de l'accompagnement est assurée au moyen de la base de données VieSION, en place depuis plusieurs années.



A titre indicatif, l'exécution du programme annuel du PLIE 2024 peut être résumée de la façon suivante :

- Environ 2940 participants accompagnés en moyenne chaque année avec 57 % de sorties en emploi.
- Toutes les conventions ou marchés publics sont signés par Toulouse Métropole qui a voté un budget portant sur la totalité des besoins financiers du PLIE.
- Plus de 40 prestataires et bénéficiaires pour la mise en œuvre du plan d'actions du PLIE (postes de référents, actions transversales santé, petite enfance, mobilité, recherche d'emploi...).

THÈME : AAP EXTERNE PLIE 2026

